

Dix ans après la Réunification de la Normandie (2016- 2026) : faire le bilan

Mardi 6 janvier 2026 18/20h00 auditorium du musée des Beaux arts de Caen enceinte du château ducal. Entrée libre.

La Réunification de la Normandie, ombres et lumières dix ans plus tard.

PREMIÈRE PARTIE

Depuis dix ans, la dynamique normande du « duc » Morin (2016 -2028)

Depuis dix ans la réunification de la Normandie permet l'autorité et l'action d'un exécutif régional qui, avec ses compétences spécifiques, se met au service de l'intérêt général normand en tant que tel. Depuis dix ans et au moins jusqu'en 2028 et après sa réélection en 2022, l'exécutif régional normand est présidé et dirigé par **Hervé Morin, un partisan sincère et historique de l'unité normande et qui avait été élevé depuis longtemps dans cette belle idée par Didier Patte** qui fut le président et fondateur du Mouvement Normand (1969 -2023).

La présidence Morin incarne politiquement la réunification normande avec le projet très clair d'une réaffirmation collective et identitaire régionale normande pour servir de liant social et affectif permettant des projets économiques, industriels et culturels . Le projet de la mandature Morin est clairement assumé ne serait-ce que par le titre porté par sa majorité politique depuis 2016, « *la Normandie conquérante* » : il s'agit de mettre en œuvre une « reconquête normande » de la Normandie.

Concrètement : il s'agit de « Normandiser les Normands » et de faire de la Normandie un projet collectif et politique fondamentalement positif, consensuel et rassurant pour l'avenir.

Le modèle politique mis en œuvre est celui de **l'intelligence économique territoriale appliquée au territoire normand**, aux forces vives de l'industrie et de l'économie régionale mais aussi pour le profit de l'ensemble de la société civile régionale avec une idée simple dans une région à la fois très éprouvée par la grande vague de **désindustrialisation des années 1990 -2000** et toujours marquée par l'industrie (**22 % du PIB normand se fait dans l'industrie contre seulement 9 % au niveau national français**).

La Normandie et sa société civile restent dotées de capacités de **savoir-faire artisanaux exceptionnels et d'innovations industrielles ou technologiques de très haut niveau souvent d'intérêt national**. De nombreuses entreprises normandes opèrent sur des marchés mondiaux avec des « **pépites** » normandes qui sont leader mondiaux dans des savoir-faire dits de « niche ». Partant de ce constat et de l'existence de ce magnifique potentiel laissé en friche ou en déshérence par le manque d'ambition et de vision des politiques publiques régionales mises en œuvre pendant les années de la division normande, la présidence Morin poursuit une idée politique simple et pratique :

L'adhésion au projet normand d'une majorité de la population régionale dépend de la capacité à préserver et à développer les emplois des Normands grâce à une action institutionnelle, politique régionale spécifiquement normande. Il s'agit d'allier le cœur (le sentiment d'appartenance, l'identité régionale, la fierté normande) à la raison (l'utilité sociale et concrète d'une institution régionale).

Par cette approche typiquement normande, à la fois sensible et rationnelle, il s'agit de mettre en œuvre, par la Normandie et pour la Normandie un véritable « **bouclier social** » pour les Normands, et notamment la jeunesse normande (formation professionnelle et supérieure) afin que l'avenir de la Normandie demeure en Normandie alors que **5 à 6000 jeunes post-bac normands quittent chaque année définitivement ou presque notre région pour chercher une formation supérieure ou un avenir professionnel dans des métropoles régionales voisines** : c'est là probablement le pire du passif de la division normande et c'est la raison pour laquelle Hervé Morin s'est engagé depuis sa réélection en 2022 à ce qu'une formation supérieure supplémentaire ouvre en Normandie chaque année jusqu'en 2028.

Le cœur du projet Morin pour la Normandie c'est de **construire une équipe normande de l'économie régionale normande**, un « modèle territorial » solidaire, efficace et résilient.

Sans qu'une transposition terme à terme ne soit réellement possible au cas normand, Hervé Morin s'est inspiré de modèles territoriaux et sociaux de réussite économique et entrepreneuriale à l'échelle locale ou régionale en France et en Europe : **en France, la Vendée, la Bretagne, la Savoie ou l'Alsace** avec des réseaux locaux de solidarités sociales et entrepreneuriales. **En Europe : la Lombardie italienne avec son réseau de villes ; le Mitteland suisse ; la Bavière ou la Flandre belge** avec l'exemple de la gestion municipale du grand port maritime international d'Anvers qu'Hervé Morin et son équipe sont allés voir pour s'en inspirer au point de proposer en 2018 à l'Etat l'expérimentation d'une gestion décentralisée et régionale du Grand Port Maritime du Havre... En vain !

Pour réussir cette politique nouvelle, Hervé Morin a tout misé sur un **choc de fierté régionale normande** pour faire advenir les prises de conscience nécessaires que le localisme et l'individualisme à la normande, l'esprit bocain poussé jusqu'à l'absurde, les méfiances réciproques, les organisations « en tuyau d'orgues » ou le refus de chasser en meute, tout cela n'est pas efficace.

Les méthodes d'un **management entrepreneurial offensif** appliquée aux acteurs d'un territoire régional à sortir de sa torpeur sont clairement assumées. Dans les années 2016 -2020 cette approche pouvait être discutée ou critiquée. On se souvient de la remarque acerbe de Nicolas Mayer-Rossignol alors chef de l'opposition socialiste au conseil régional : « **la région n'a pas pour but de sauver tous les canards boîteux de la région** » car la mise en œuvre de la doctrine Morin avait nécessité de prendre quelques libertés avec le bloc de compétences dévolues au conseil régional par le législateur de la réforme de 2015 en allant, avec volontarisme, sur le terrain sensible et risqué des enjeux financiers de l'économie régionale normande, avec par exemple, la mise en œuvre du dispositif ARME qui fut, d'emblée, critiqué par les banques qui s'offusquèrent du fait inédit qu'une collectivité territoriale fasse le travail de veille et de soutien financier auprès des entreprises que des banques trop enclines à décliner tout risque, ne faisaient plus...

Aujourd'hui le pari fait il y a dix ans d'un choc positif de fierté régionale sur l'économie normande est en passe d'être gagné malgré une conjoncture nationale, européenne ou internationale toujours difficile. **En témoigne, le taux de chômage tombé à 4 % dans les bassins d'emplois industriels de l'Ouest normand** (Bocage virois, Avranchin et surtout le Nord-Cotentin où un jeune soudeur sous contrainte nucléaire peut commencer à... 4000€ /mois ! dès son bac-pro en poche ou son stage d'apprentissage achevé).

Dès le début de la mise en place du nouvel exécutif normand réunifié alors que toute l'énergie de la nouvelle collectivité territoriale normande aurait pu être aspirée par la mise en œuvre concrète de la fusion institutionnelle, l'exécutif Morin agit en mode commando avec la mise en place dès juin 2016 de **l'agence de développement de Normandie (ADN)** placée sous l'autorité politique de **Sophie Gaugain**, la 1ère vice-présidente de la région et qui occupe encore aujourd'hui le même

poste. Cette nouvelle agence était bien plus que le simple résultat de la fusion des deux agences spécialisées de l'ex-Haute et de l'ex-Basse puisqu'il s'agissait de la mie en musique inédite et expérimentale d'une **politique intégrée de soutien aux entreprises normandes, en amont et en aval** des besoins et des urgences des entreprises normandes avec trois outils innovants à la main de l'exécutif régional : un fonds d'investissement / un fonds d'amorçage / un fonds de retournement (dispositif ARME).

Ajoutons à cela que la filière agricole et agro-alimentaire qui est essentielle à l'identité même de la Normandie a fait l'objet d'une approche comparable à celle entreprise par l'exécutif régional Morin pour l'industrie à ceci près qu'il a été décidé de respecter la culture d'autonomie gestionnaire et coopérative du monde agricole paysan normand : il a donc été décidé en lien avec la chambre régionale d'agriculture d'un accompagnement financier régional régulier et généralisé auprès des exploitations agricoles pensées d'abord comme des entreprises qui doivent parvenir autant que possible à une certaine autonomie financière.

Par ailleurs, la réunification institutionnelle en tant que telle a été gérée à partir d'une « task force » spécifique : en trois ans, tout a été négocié, réalisé, réorganisé, financé et amorti dans un climat social plutôt apaisé avec le principe d'appliquer et de **généraliser le mieux disant conventionnel et salarial des deux ex-régions à l'ensemble des personnels du nouvel exécutif régional** (ex : régularisation des trop nombreux contractuels qui travaillaient dans la précarité au sein de l'ex-région de Haute-Normandie ; augmentation de 300€ du salaire mensuel des agents de base). En conséquence, toutes les grilles salariales ont été tirées vers le haut et le cadre plus protecteur de l'ex-Basse-Normandie a été généralisé.

Cependant, **la moitié des agents venus des deux ex-régions normandes ont changé de fonction** avec la nécessité de financer des milliers d'heures en formation interne. Les mobilités de Caen à Rouen ou l'inverse, étant sur la base du volontariat, seuls 2,5 % des personnels ont été concernés, surtout dans les postes de l'encadrement. Au delà de la fusion des effectifs venus des deux ex-régions, **160 nouveaux emplois ont été créés pour tenir compte des nouvelles politiques régionales à déployer sur l'ensemble de la Normandie**.

Au total, la fusion régionale normande et le redéploiement des moyens humains en conséquence aura coûté 10 millions dont 8 pour les seules revalorisations salariales.

Un chiffre à relativiser sachant que le budget de la région Normandie dépasse aujourd'hui les deux milliards d'euros. Les surcoûts générés par la nécessité de mettre de l'huile dans les rouages humains du nouvel exécutif régional normand ont été, en partie, absorbés par **quelques économies d'échelle** réalisées dans le fonctionnement concret de l'institution régionale fusionnée (par exemple, la renégociation des contrats auprès des fournisseurs de la nouvelle région a généré une économie annuelle de **11,5 millions d'euros**) mais c'est surtout **la rigueur gestionnaire mise en place dès la fusion terminée et mise en place qui a permis d'amortir la fusion normande en l'espace de trois ans seulement**.

Mais le bénéfice le spectaculaire de la fusion institutionnelle permettant la mise en œuvre d'un exécutif régional plus adapté et performant **c'est le saut qualitatif et quantitatif de la capacité d'investissement passant de 350 millions d'euros par an pour les deux ex-régions HN/BN à plus de... 900 millions en 2024 !** Il faut dire qu'après 60 années passées dans la division régionale et dans la médiocrité localiste, la Normandie avait cruellement besoin d'investir pour rattraper de nombreux retards. La seule conséquence positive de cette situation de retard chronique dans les investissements c'est que « **la région la mieux gérée de France** » (sic!) disait Alain Levern en parlant de l'ex-HN avant 2013, avait aussi des capacités à l'emprunt pour investir largement supérieures à la moyenne nationale : encore eut-il fallu avoir en tête un vrai projet régional normand

pour savoir combien et sur quoi investir... En effet, la fourmi Levern craignant l'évidence normande n'avait guère d'imagination. **La dette de la Normandie s'élève aujourd'hui à 1,3 milliards d'euros soit, environ, la moitié de la valeur totale du budget régional ce qui fait encore de la Normandie l'une des régions les moins endettées de France.**

Dix ans plus tard, la fusion normande ne fait plus l'objet d'aucune discussion sur la question de la pertinence financière car sa mise en œuvre permet un **saut qualitatif** dans les politiques régionales à partir du capital inestimable des héritages normands et de l'exceptionnelle notoriété mondiale de notre région.

L'autre grande politique nouvelle mise en œuvre depuis 2016 , c'est la mise en place d'une politique solidaire de finances et de projets avec « contrats de territoire » signés entre le conseil régional et les intercommunalités normandes :

Dix ans après, toutes les intercommunalités normandes ont contractualisé avec la région Normandie perçue par tous les élus locaux comme **la principale ressource de financement public avant même l'État !** Pour mettre en œuvre cette politique ambitieuse, Hervé Morin s'est inspiré du modèle haut-normand du « **276** » imaginé par Laurent Fabius fusionnant dans les années 2000 les budgets d'investissement des départements de la Seine-Maritime, de l'Eure avec celui de la Région ex-Haute-Normandie. Cette politique a aussi, il faut bien le dire, l'avantage de passer outre un échelon départemental qui reste méfiant à l'égard d'une certaine concurrence venue de la Région (ex : position ambiguë de Jean-Léonce Dupont président du Calvados). **Elle permet aussi à l'exécutif régional Morin de créer, de fait, par la solidarité financière de la Région dont la participation décisive permet la réalisation de nombreux projets locaux sur le territoire, un réseau d'obligés, diront ses adversaires politiques, mais aussi et surtout un sentiment d'appartenance à la Normandie** dans une classe politique régionale encore très localiste dans ses réflexes et qui peine encore à s'élever au niveau de la défense d'un intérêt général normand bien compris.

Là encore, la démarche est pragmatique : avant de commencer à connaître et à apprécier la Normandie et ses héritages en tant que tels, l'élu local normand commence déjà par apprécier non sans quelques certitudes et satisfactions... **le carnet de chèque d'un président Morin qui reste encore, pour l'instant, le seul représentant en Normandie d'une classe politique... normande.**

On notera, cependant, que cette conscience normande chez les élus locaux se développe à la suite des acteurs de la société civile et des chefs d'entreprise déjà bien engagés dans une reconquête intellectuelle et affective de la Normandie dont témoigne la participation populaire de plus en plus forte au salon annuel du **FENO** qui se tient octobre en alternance à Caen et à Rouen ; le souhait de conseils municipaux de plus en plus nombreux à vouloir afficher **un panneau d'entrée de bourg en français et en langue normande locale** ou, plus simplement, à **pavoiser aux deux léopards...**

Retour sur les journées historiques de décembre 2015 (second tour des élections) et de la séance plénière inaugurale de la nouvelle région de Normandie à Rouen le 4 janvier 2016

<https://france3-regions.franceinfo.fr/normandie/les-coulisses-de-la-victoire-d-herve-morin-884465.html>

<https://www.youtube.com/watch?v=zRyVg36RAwQ>

(57'17 élection d'Hervé Morin)

SECONDE PARTIE

Ce passif de la division qui n'a pas encore été réduit par la dynamique de la réunification normande :

L'Orne, l'homme malade de la Normandie : la bataille de l'attractivité démographique doit y être livrée !

La vraie division normande qui perdure après 2016 n'est pas entre l'ex-Haute et l'ex-Basse mais entre la Normandie littorale urbaine correctement reliée au réseau national et à la région parisienne via la vallée de la Seine (Vernon -Evreux- Rouen-Le Havre -Deauville- Caen – Cherbourg) et la Normandie des petites villes et bourgs de tous les arrières pays ruraux de l'Avranchin au Sud-Ouest au Pays-de-Bray au Nord-Est en passant par le département de l'Orne qui décroche déjà au niveau démographique avec moins de 280 000 habitants au dernier comptage.

Christophe de Ballore l'actuel président du CD61 est parfaitement conscient du problème qui résulte de tous les retards accumulés pendant les soixante années de la division normande : un petit département rural ayant peu de moyens et donc de vision et d'ambition dans une petite demi-région.

L'infrastructure routière de désenclavement reste inachevée (ex : la « *diagonale du bocage* » Saint-Lô/Vire/Tinchebray/Flers/Briouze/ Argentan) ou alors achevée au prix fort (ex : A88 le plus cher de France au kilomètre) tandis que certains pôles locaux importants demeurent très isolés : Domfront -La Ferté- Macé -Bagnoles de l'Orne à l'Ouest ; Bellême et le Perche normand dans le Sud – Est. La connexion entre Caen et l'Ouest bocain ornaise reste difficile (route Caen – Flers).

La ligne nationale SNCF Paris-Granville n'a toujours pas de financement pérenne régulier garanti car l'État veut s'en dégager et des choix antérieurs ont fragilisé la desserte et l'infrastructure (pas d'électrification continue, suppression de la double voie après la gare de Vire vers l'Ouest : Merci à René Garrec !) alors que cette ligne offre un très grand potentiel touristique avec le projet d'un Paris -Le Mont St Michel direct au départ de la gare de Montparnasse...

L'inachèvement du désenclavement, la fragilité du désenclavement numérique en raison de choix techniques hasardeux, font que l'Orne ne peut pas jouer totalement sa meilleure carte : celle de l'attractivité résidentielle à deux heures à l'Ouest de Paris. Cette attractivité résidentielle permet actuellement la revitalisation du Pays d'Ouche tant du côté de l'Eure (Verneuil) que du côté de l'Orne (L'Aigle) mais plus à l'Ouest, elle se fait beaucoup trop diffuse en raison de ce qui a été décrit plus haut.

Enfin Alençon refuse de jouer ou d'assumer son rôle de ville porte Sud de la Normandie en préférant avec plus de facilité de devenir le satellite Nord de l'agglomération du Mans.

L'Orne ne manque pas d'atouts notamment paysagers, environnementaux (forêts) ou patrimoniaux : on pensera au site exceptionnel du Haras -du -Pin et le projet d'en faire un parc

d'activités multi fonctions dédié aux métiers équestres de niveau mondial. Dans l'Orne, il y a de nombreuses petites entreprises qui s'y trouvent avec des savoir-faire exceptionnels (ex : entreprise Kiplay à Saint- Pierre d'Entremont près de Flers / les aiguilles Bohin près de l'Aigle).

Il est donc probable qu'il faudra envisager dans l'avenir (après 2028?) une **politique renforcée de solidarité régionale avec l'Orne qui est appelé à devenir le territoire moteur de l'attractivité résidentielle normande** dans le cadre de la grande bataille de l'attractivité démographique qui doit être menée très vite pour **compenser la dénatalité normande : en effet, depuis 2018 en Normandie on y meurt plus qu'on y naît...**

On remarquera, que dans une moindre mesure, **le Pays – de- Bray** malgré la puissance de la coopération de finances et de projets liant la Région et les intercoms locales notamment pour compenser les nuisances de la nouvelle ligne de fret ferroviaire entre Paris et le port du Havre via Serqueux et Gisors connaît des problèmes similaires à l'Orne : **désenclavement inachevé, zones blanches numériques résiduelles, déserts des services médicaux et commerciaux.**

Ce sont aussi des territoires qui subissent des aménagements que d'autres plus riches ou plus puissants politiquement, peuvent se permettre de refuser : on pensera aux éoliennes ou au projet d'une décharge de déchets industriels ultimes à l'Ouest du Haras -du – Pin finalement abandonné par la puissance d'action de certains *pipoles* parisiens qui se sont mis au vert dans l'Orne (affaire GDE / Alain Lambert ex président du CD61).

On rappelle enfin que 63 % des communes de France ne disposent daucun commerce : ce sont essentiellement des petites communes rurales.

La question de la **pertinence territoriale des intercommunalités ou des communes nouvelle** peut être posée comme facteur aggravant la **crise identitaire locale** sur fond de disparition quasi définitive d'une civilisation rurale et paysanne séculaire (ex : Michel Onfray et Chambois).

Il faudrait penser à une **vaste consultation des populations de la Normandie rurale** et bâtir avec la Région des politiques publiques spécifiques : un chantier à ouvrir à partir de 2028...

La panne prolongée du moteur métropolitain normand :

C'est la plus grande déception au bout de dix ans de réunification : le paquebot de la Normandie réunifiée avancerait plus vite si son second moteur, **le moteur de la « tripolitaine » normande Caen /Rouen / Le Havre**, n'était pas en avarie.

On l'a vu, **Hervé Morin lors de son élection en janvier 2016 nourrissait une vraie volonté politique pour créer avec la nouvelle région une nouvelle dynamique positive permettant de rejeter durablement le clochemerle Caen vs Rouen ou Rouen vs Le Havre dans la poubelle de l'histoire normande.** Après un premier élan initial il faut bien le dire que dix ans plus tard il n'y a vraiment plus rien ! **On n'a même plus le clochemerle d'autrefois : au moins Rouen faisait ainsi l'effort de s'intéresser un peu à Caen et vice versa !** C'est aujourd'hui **le règne de l'indifférence réciproque** dès lors que la réunification normande pesée au trébuchet a permis de donner un os à ronger pour chacune des trois villes en supprimant, non sans raison, toute concurrence frontale.

Mais les sujets d'intérêts communs aux trois grandes villes normandes ne manquent pas et sont au centre des urgences d'un intérêt général normand que l'exécutif régional ne peut pas porter toujours seul. Par exemple : **l'attractivité des formations supérieures, l'attractivité résidentielle,**

l'attractivité des salaires et des carrières professionnelles à Caen, Rouen et Le Havre pour fixer l'avenir de la jeunesse normande la plus talentueuse et la plus ambitieuse en Normandie.

L'absence d'une dynamique politique concertée et forte pour porter auprès de l'État le projet d'un RER ferroviaire régional sur l'ensemble du triangle Caen /Rouen / Le Havre qui serait un argument de poids pour justifier la LNPN au niveau national.

Mise à part Joël Bruneau et maintenant Aristide Olivier qui, à **Caen**, jouent la carte normande dans l'ombre d'Hervé Morin dans **une ville qui fut la seule à expérimenter avant 2016 une culture de « capitale régionale »**, les grands élus qui sont à la tête du Havre (Edouard Philippe) et de la métropole de Rouen (Nicolas Mayer-Rossignol) ont, ostensiblement, la tête tournée vers tous les horizons politiciens parisiens au point d'avoir récemment fait la **promotion inquiétante d'un Axe Seine confinant au séparatisme territorial du reste de la Normandie** en jouant la carte du corridor séquanien Paris- Ouest / Le Havre : autant se tirer une balle dans le pied ou **construire « un château adultérin » dans le dos du duc de Normandie**. Tout cela est consternant d'inefficacité ! Alors que tous les outils territoriaux et institutionnels existent pour **créer une métropole régionale normande en réseau « tripolitain »** : une région unique reconnue dans le monde entier ; l'outil du pôle métropolitain, d'une agence d'urbanisme commune, etc. Prenons l'exemple de **l'outil de « pôle métropolitain » créé par la réforme Raffarin de 2003** avec le cas normand comme cas d'école. Résultat ? **Trois pôles métropolitains normands furent créés au lieu d'un seul !** Aujourd'hui, plus personne n'en parle...

A partir 2020, Hervé Morin a donc essayé d'intégrer les trois villes en poussant l'idée d'une grande fusion universitaire normande: une erreur d'autant plus que le réseau reliant les trois universités de Caen, Rouen et Le Havre créé dès les années 1990 (Pôle Universitaire Normand) alors que la Normandie était coupée en deux, est aujourd'hui la seule coopération qui fonctionne correctement entre les trois grandes villes normandes.

Autres conséquences de cette faiblesse métropolitaine normande :

Le manque cruel de grands sièges sociaux à Caen, Rouen ou Le Havre : l'exemple des banques opérant en Normandie.

On l'a vu, les banques ne jouent pas le jeu de la Normandie, sauf la Caisse d'Epargne. Le Crédit Agricole reste divisé entre Normandie (Caen) et Normandie-Seine (Rouen). Les autres agences bancaires normandes dépendent toutes de sièges situés à Lille, Paris, Nantes, Laval, Le Mans, Rennes ou Nantes : la preuve la plus évidente de la panne du moteur métropolitain normand !

Autre conséquence : **des salaires toujours trop faibles en Normandie** par rapport à la moyenne nationale avec une moyenne de **2600€ bruts mensuels** dans le secteur privé. (Etude INSEE à partir des chiffres de l'année 2024).

Le rattrapage d'un niveau de diplôme qui reste en Normandie inférieur à la moyenne nationale faute d'une métropolisation suffisamment attractive pour fixer la jeunesse et la tirer vers le haut : seule la ville de Caen avec son université aura pu jouer un peu ce rôle dans les années 1980 -2000. C'est **l'héritage d'une Normandie populaire, ouvrière et industrielle « taylorienne » dotée d'un accès facile au plein emploi en usine** qui avait fait le choix, dans les années 1960 -1970, de ne pas aller à la conquête du meilleur niveau de diplôme possible.

Ce passif structurel de la division régionale fait actuellement l'objet d'une politique très vigoureuse : **ouvrir chaque année une formation supérieure en Normandie.** Signalons

l'ambitieux projet du **lycée international du Roumois** de Bourg-Achard aujourd'hui stoppé par une procédure judiciaire liée à des malfaçons sur le chantier.

Les retards structurels dans l'équipement du territoire normand en raison d'un sous-investissement chronique:

Le désenclavement routier et autoroutier normand reste au point mort ou presque car au sous-investissement d'autrefois s'ajoute, aujourd'hui, le « *Nimbysme* » procédurier militant écolo...

A l'avenant : le contournement Est de Rouen, le barreau Nonancourt- Allaines (future A 89) ; l'achèvement de la rocade de Cherbourg ; la sécurisation de la RN 13 dans le Nord-Cotentin ; la RN 12 dans le Perche ; l'inachèvement de la « diagonale du bocage » ; une A88 trop chère ; deux grands ponts payants sur la Seine ; l'axe Rouen -Beauvais ; les interconnexions routières départementales ; le désenclavement de Lisieux ; l'axe Granville- Avranches...

Doit-on ouvrir le dossier de la SNCF ? Une LNPN repoussée aux calendes grecques ; un réseau vieillissant qu'il faut régénérer dans l'urgence ; des grandes lignes dites « nationales » en déshérence (Paris-Granville / Caen-Tours / le Paris-Dieppe direct qui n'existe plus...) et des connexions SNCF qui n'existent pas ou qui n'existent plus : Paris -Honfleur/ Caen- Le Havre / Caen- Flers / Paris -Le Mont-Saint-Michel via Granville et Pontorson...

Face à ce passif ferroviaire monumental d'une Normandie divisée méprisée et maltraitée par la maison cheminote nationale, **Hervé Morin, sans attendre l'hypothétique réalisation de la LNPN, a pris le parti du pragmatisme en négociant dès 2016 avec le Premier ministre de l'époque Manuels Valls, un gros chèque de 940 millions pour acheter du matériel roulant neuf (42 rames type « Régiolis »), remettre à niveau le réseau et les gares et rapatrier en Normandie la maintenance technique des trains normands.** Dix ans plus tard, la dégradation du service ferroviaire sur les grandes lignes a été stabilisée et une certaine ponctualité a été retrouvée pour ce qui est des trains circulant en Normandie. L'enjeu actuel est voir quels résultats concrets va donner **l'expérimentation en cours de confier à la RATP la gestion des trains qui vont rouler au quotidien sur les étoiles ferroviaires de Caen et de Rouen afin de créer le service de RER régional que la SNCF était jusque-là incapable de proposer aux Normands** : pensons à la fréquence ferroviaire quotidienne observée sur la ligne stratégique Caen/ Rouen (11 trains par jour), à comparer, par exemple, avec la ligne Nantes / Rennes (20 trains par jour dont 8 directs).

L'État central, un partenaire de plus en plus incertain, voire un obstacle au développement régional normand :

Emmanuel Macron constatant ce qui lui semblait être les effets pervers de la grande réforme territoriale de 2015 – affronter treize grands barons régionaux- a décidé de mettre un terme en novembre 2018 à une vision sereine de la décentralisation avec l'idée que l'État devait revenir en puissance sur les territoires à partir du maillage préfectoral et départemental quitte à **renforcer les effets doublons** avec la région et le département, quitte aussi à **détricoter certaines politiques publiques régionales qui marchaient bien pour les recentraliser** : par exemple, l'apprentissage.

Exemple d'un effet doublon : la DRAC et le service culture de la Région pour ce qui est de l'entretien et la valorisation du patrimoine architectural régional. Depuis 2004, les services de l'inventaire régional ont été transférés à la région alors que les ressources intellectuelles et juridiques (le service architecture, archéologie et patrimoine et les ABF ou l'inspection régionale des MH) sont restés à la main de l'État central.

Cette **reprise en mains néo-jacobine** se fait, bien évidemment, sur fond de **baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), d'inflation de la complexité bureaucratique et normative** avec un appel quelque peu hypocrite à plus de **rigueur gestionnaire** du côté des collectivités territoriales : autant dire que l'hôpital se contrefiche ainsi de la charité de collectivités territoriales soumises à **l'obligation de se voter des budgets en équilibre et de n'avoir recours à l'emprunt que pour l'investissement**. Précisons que l'État fait exactement tout le contraire !

Ce contexte politique et financier peu favorable n'a fait que se dégrader malgré des tentatives complexes de clarifier la complexité pour tenter de définir qui fait quoi dans le fameux « millefeuille » territorial (cf : **Loi de février 2022 dite « 3D » pour : Décentralisation, Déconcentration et Différenciation**).

A cela s'ajoutent les **incertitudes financières et politiques de l'État central** dès qu'il s'agit de s'engager dans les grands projets normands d'intérêt national:

Exemples : **le projet expérimental hydraulien du Raz-Blanchard soutenu à bout de bras par la région avec un financement d'opérateurs écossais et canadiens suite au désistement de l'État central français; les hésitations autour de la relance du nucléaire (projets d'EPR à Penly et Paluel) et la soumission au déploiement de l'éolien marin et terrestre** massivement refusé par les populations locales concernées. Hervé Morin a, sur ce sujet très sensible, une position mi chèvre mi choux qui ne convainc pas : refus de l'éolien terrestre si la population est contre mais acceptation comme d'un moindre mal de l'éolien marin malgré l'opposition de toute la filière de la pêche artisanale normande (ex : Courseulles, Le Tréport)

Sur le projet de contournement Est ou sur le dossier de la LNPN, Hervé Morin a tenté plusieurs fois la méthode de la pression et du rapport de force : par exemple, refuser de signer le contrat de plan interrégional avec l'État pour l'Axe Seine... En vain.

Aujourd'hui, le divorce entre Hervé Morin et Emmanuel Macron est acté puisque le premier appelle à la démission du second.

Les succès en demi-teinte, les échecs voire les angles morts du mandat Morin et ce qui devrait être amélioré ou abordé après 2027/2028 :

Le bilan en demi-teinte de la politique normande de volontarisme agricole mené par l'exécutif Morin depuis dix ans :

Trois principes :

1) Travailleur en soutien et en coopération avec les organisations professionnelles agricoles sans chercher à substituer à elles. La chambre régionale d'agriculture, contrairement aux chambres de commerce et d'industrie vidées de leur contenu par le néo-jacobine macroniste, garde tout son poids.

2) Aider tout azimut toutes les entreprises agricoles normandes et toutes les filières.

3) Mettre en œuvre une politique régionale de valorisation de l'identité agro-alimentaire normande avec un programme de sauvetage des **races animales normandes** et de la variété végétale normande. Et promouvoir l'agro-alimentaire et la gastronomie de la région dans les achats de fourniture du conseil régional. (Manger Normand dans les cantines des lycées normands).

Le bilan de cette politique bien intentionnée et plutôt de bon sens reste en demi-teinte pour la bonne et simple raison que l'exécutif régional normand n'a pas la main sur les décisions les plus essentielles pour peser sur l'inquiétante conjoncture qui met en difficulté l'ensemble de l'agriculture française : la déconstruction de la PAC au niveau européen tant par le libre-échange (ex : Mercosur) que par l'idéologie écolo-normative ; la destruction de la pertinence économique et financière de la petite exploitation agricole familiale notamment dans l'élevage et la filière laitière ; l'impossibilité juridique de promouvoir véritablement les circuits économiques locaux au nom de la préservation d'un marché commun européen totalement ouvert à la mondialisation commerciale. Que pourrait faire un ambassadeur de la Normandie à Bruxelles ? Pas grand-chose... pour le moment ! **Un seul point positif ? Le changement climatique profite déjà structurellement aux exploitants agricoles normands mais Hervé Morin n'y est pour rien !**

Du côté de la pêche et de la conchyliculture : la Région tente de faire passer la pilule de l'invasion éolienne des zones littorales de pêche en subventionnant davantage la modernisation d'une pêche artisanale normande dont le maintien est essentiel à la gastronomie normande et au tourisme. Belle réussite de la promotion de la coquille Saint-Jacques et des huîtres de Normandie.

La cornérisation du CESER et des cinq départements normands :

Le CESER la seconde assemblée « normande » qui représente la société civile régionale « organisée » sur la base d'une liste proposée et vérifiée par le préfet de région, travaille dans son coin en « **auto saisine** ». Il commet des rapports d'intérêt général sur la Normandie toujours intéressants à consulter mais ces rapports terminent leur vie brève en mode classement vertical. Le gros défaut du CESER c'est qu'il ne s'intéresse pas à la Normandie en tant que telle et n'a aucune approche « régionaliste » normande. Hervé Morin passe outre pour gagner du temps: c'est peut-être une erreur.

On l'a vu, Hervé Morin a proposé une réunion régulière d'un « **G6** » **Normand** (Région + 5 départements). Des réunions pour se réunir ? Désormais il n'y en a plus. Par ailleurs la **Commission Territoriale de l'Action Publique (CTAP)** instance prévue par le législateur de 2015 pour discuter et planifier les grands enjeux de l'intérêt général régional avec les grands élus concernés sous la double autorité du préfet et du président de région, n'a été réunie qu'une ou deux fois en dix ans.

En 2018, plein d'enthousiasme, Hervé Morin signait les « accords du château de Gaillon » avec Valérie Pécresse pour un plan d'investissement conjoint Normandie / Ile-de-France pour développer la vallée de la Seine et défendre le projet de LNPN. Il y a deux ans, le revirement complet de dame Pécresse sur la LNPN dont le projet ne sera pas inscrit dans le schéma territorial de l'Ile-de-France et ainsi renvoyée aux calendes grecques, a fait choir cette vaste ambition de substituer les régions à l'État central parisien pour l'aménagement des périphéries de la région parisienne : **c'est un échec important.**

Les ambiguïtés de la politique culturelle normande : culture régionale normande vs culture subventionnée en région ?

De fait, il y a deux politiques culturelles financées par la région Normandie. D'un côté : la politique culturelle officielle validée et labelisée par le ministère de la Culture et la DRAC et pilotée officieusement par Mme Catherine Morin-Dessailly sénatrice de la seine-maritime et présidente de la commission culture de la région. Officieusement ? Parce que la loi contre le cumul des mandats interdit qu'un élu ayant un mandat national de parlementaire puisse en même temps occuper une

fonction exécutive dans une collectivité territoriale : pour contourner la difficulté, c'est Patrick Gomont, le maire de Bayeux, qui fait office de vice-président régional en charge de la Culture... Mais Catherine Morin-Desailly tient la coulisse.

De l'autre : la politique culturelle spécifiquement normande avec la promotion du patrimoine régional matériel et immatériel (la Fabrique du patrimoine) et la promotion de la langue normande avec un partenariat sous convention avec la fédération régionale des associations culturelles normandes (la FALE) . Edouard de la Maze en a la responsabilité politique au sein de l'exécutif régional. Cette politique est intéressante et intelligente car elle veut être fondée sur des bases scientifiques solides avec une mission confiée à **Stéphane Lainé linguiste à l'université de Caen** mais elle est conduite *a minima*.

En effet, en raison du **refus de l'Education Nationale de reconnaître l'enseignement de la langue normande en tant que langue régionale, l'ambition d'Hervé Morin d'ouvrir cet enseignement dans au moins un collège par département est restée lettre morte**. Par ailleurs, demeure l' impossibilité de développer pleinement un **office régional de la langue normande** comme en Bretagne ou à Jersey.

Car il y a un dilemme intellectuel et culturel de fond qui n'est toujours pas tranché: quelle langue normande faudra-t-il transmettre aux jeunes générations après la disparition en cours des langues maternelles normandes ? Soit on reste fidèle à une certaine intégrité intellectuelle en étudiant et en transmettant au mieux la **variété dialectale normande encore observable** aujourd'hui au risque, à terme, de n'avoir à étudier qu'une **langue morte** de plus. Soit on ose la **transmission d'une langue normande de synthèse plus apte à être transmise au plus grand nombre par la puissance des moyens numériques actuels**. Voilà un sujet normand qui est devant nous...

L'affaire de la tapisserie de Bayeux transférée au British Museum sans restauration préalable : symboliquement , la Normandie subit encore et toujours l'arbitraire du Prince de Paris alors que le projet initial souhaité par Patrick Gomont et Hervé Morin était de proposer une coopération scientifique franco-britannique de haut-niveau pour la restauration de ce document historique insigne avant qu'il ne soit transféré pour être montré à Londres... Ce projet avait été refusé par le Ministère parisien de la Culture. Il faut dire, qu'à l'époque, on était en pleine tourmente du Brexit... Officiellement, l'exécutif régional Morin soutient le projet car, en soi, c'est un projet aussi historique que peut être la fameuse tapisserie qui en l'objet. C'est aussi un projet qui correspond même à la raison d'être de cet objet insigne probablement conçu à l'origine comme un présent diplomatique offert à la cathédrale de Bayeux par Odon, le demi-frère du Conquérant. Mais quel dommage que rien n'ait été anticipé, comme d'habitude, du côté de Paris, du Ministère de la Culture ou de la DRAC Normandie ! Conséquence : les Anglais viennent de faire assurer le transfert de leur bande dessinée préférée à près... d'un milliard d'euros !

Conclusion :

Le Millénaire normand 2027 ou la fête de la Normandie en Europe : même si l'accaparement de notre broderie de Bayeux par MM. Macron et Belaval gâche un peu la fête prévue en 2027, l'occasion exceptionnelle de fêter le millénaire de la naissance du duc Guillaume II de Normandie, roi d'Angleterre (1027 -2027) mais aussi le véritable fondateur de l'unité territoriale normande, va forcément poser la question politique de confirmer de façon décisive le projet de la réunification normande. A l'occasion d'un troisième et dernier mandat du... duc Morin ?